

ABONNEMENT

En un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En un an	31 fr.
Six mois	17
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 26 OCTOBRE

NOUVEAUX CADEAUX

M. Rouvier ne se contente pas de donner deux millions aux Italiens ; il prépare mieux que cela ; il va leur donner enfin ce qu'ils demandent depuis si longtemps.

Nous lisons dans *l'Italie*, journal officieux du ministère Rudini comme il fut journal officieux du ministère Crispi :

« Il nous arrive de Paris une nouvelle qui nous fait le plus grand plaisir.

« Le Conseil des ministres de la République, d'après une dépêche à la *Tribuna*, aurait décidé d'abolir les droits différentiels imposés aujourd'hui aux produits italiens lorsqu'ils entrent en France.

« On prendrait cette mesure avant même que le nouveau tarif général entrât en vigueur ; et on la prendrait non seulement parce que on la juge utile au point de vue économique, mais aussi parce qu'on a le désir de prouver à *l'Italie* qu'on a bien l'intention de se mettre avec elle sur le pied de la plus sincère cordialité. »

Cet article de *l'Italie* est publié en tête du journal avec de grands développements. Evidemment à Rome on attache une haute importance à cette nouvelle.

Aussi *l'Italie* comble les ministres républicains de compliments.

Elle loue leur esprit de « modération, de prudence, de justice » ; MM. Ribot, Rouvier, Constans « sont des hommes d'un talent remarquable » ; la France possède aujourd'hui « à la tête de son gouvernement des hommes d'Etat d'une supériorité incontestable ».

On ne peut pas aller plus loin dans l'hyperbole ; mais la décision du cabinet de Paris vaut bien ces flatteries.

Feuilleton de l'Écho Saumurois

L'AGENCE SPIRITE

PAR ANDRÉ GODARD

René aurait pu protester, répondre que si une nation garde le culte des cimetières, c'est la France ; que le pays de Bossuet et de Descartes a la sagesse de s'en tenir à ses croyances, au lieu de s'abandonner aux billevesées mystiques des sectes Yankees, à toutes ces religions rastaquouères que nous apportent de temps à autre les paquebots transatlantiques. Mais loin de protester, il renchérit encore sur les paroles d'Eva. Il se sentait sous l'ascendant moral de cette femme dont les arguments et peut-être le regard magnétique fixé sur lui le gagnaient entièrement au spiritisme. Puis, d'appréhender qu'autour de nous revivent les âmes des morts aimés, quelle souveraine consolation pour le cousin d'Henriette ! Il lui plaisait de recevoir cette espérance des affirmations d'une illuminée plutôt que des raisonnements d'un

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Nous savons du reste pertinemment que M. Billot, ambassadeur de la République auprès du Quirinal, ne laisse échapper aucune occasion de manifester ses sentiments plus italiens que français ; il dit à qui veut l'entendre qu'il travaille sans relâche à faire un traité de commerce avec l'Italie, traité qu'il considère comme « le couronnement de sa carrière ».

On remarque que, par une attention délicate pour le roi Humbert, c'est au lendemain des affaires de Rome, c'est au moment où la détresse de l'Italie s'aggrave, que MM. Rouvier et Ribot décident cette faveur extraordinaire.

En même temps, ils poursuivent des évènements français devant les tribunaux.

Les Italiens sont dans la jubilation. Il y a de quoi. — Vive Rouvier ! A bas la France !

Produits français et produits allemands en Russie

La *Gazette de Moscou*, à propos de la fermeture de l'exposition, examine dans quelles conditions le commerce français pourra prendre en Russie le développement auquel il est en droit de prétendre. Tout d'abord, il faut qu'il soit entre des mains françaises, car, la plupart du temps, les produits français ou soi-disant tels sont monopolisés par des Allemands qui vendent, sous des étiquettes françaises, des produits allemands de mauvaise qualité, faisant ainsi un tort double au commerce français.

La *Gazette de Moscou* cite des faits et des chiffres qu'il nous paraît intéressant de faire connaître :

La parfumerie française, par exemple, dont les produits sont si estimés, ne fournit que 23 0/0 ; l'Allemagne 60 0/0 (toujours sous de fausses marques françaises).

philosophe ou d'un prêtre, mû par cette tendance des esprits faibles à consulter le sorcier de préférence au médecin. Il eût volontiers précisé son cas, parlé d'Henriette à M^{lle} Cardéno. Mais si mince que fût son expérience en matière de psychologie féminine, un secret instinct l'avertissait que la confiance d'un autre amour faite à une femme en âge d'être aimée peut toujours être prise comme une insulte involontaire et partant plus cruelle. L'affirmation de Malvoisier, que chez Eva la spirite avait tué la femme, ne le rassurait pas entièrement à cet égard. Néanmoins il s'enthardit et aborda la question sur le terrain des généralités. Il demanda à la jeune fille ce qu'elle savait de la destinée des morts et s'ils ont le souvenir des choses d'autrefois.

— Oui, fit-elle ; ils sont eux-mêmes juges de leurs actions d'ici-bas ; le spectacle perpétuel de leurs vertus ou de leurs crimes leur sert de récompense ou de châtement. Délivrée de la matière, leur intelligence s'élève à la possession de l'absolue justice et du vrai...

— Oh ! cela m'importe peu, interrompit le peintre. La connaissance des vérités absolues m'est indifférente. Ce qu'il me faut, c'est une immortalité qui soit le prolongement de la vie

On n'achète en Russie que des articles de luxe français, et cependant nous voyons, par les livres de la douane, que la France n'en fournit que 14 0/0, tandis que l'Autriche en livre 48 0/0 et l'Allemagne 63 0/0 !

Les riches, qui commandent des toilettes à l'étranger, par l'intermédiaire de maisons établies en Russie, s'imaginent naïvement — et cette croyance leur coûte assez cher — qu'ils se sont fait habiller à Paris. Mais la statistique de la douane est là : la France ne fournit que 11 0/0 ; l'Autriche 29 0/0 ; l'Allemagne 59 0/0.

Et les chapeaux de dames, donc ! On ne commande que des chapeaux français, et pourtant 66 0/0 viennent de l'Allemagne et 11 0/0 seulement de la France.

La soie française est seule estimée en Russie. Conséquence : l'Allemagne en fournit 74 0/0, toujours sous étiquette française, et la France 15 0/0.

Et ainsi de suite.

Au total, les importations françaises en Russie se montent, chiffre rond, à dix-huit millions, celles de l'Allemagne à cent vingt-quatre millions, la plupart escroqués aux consommateurs russes, sous couleur de produits français.

INFORMATIONS

ÉLECTION LÉGISLATIVES

Voici le résultat des élections législatives qui ont eu lieu hier dimanche :

Lille. — MM. Lafargue, socialiste, 5,005 ; Depasse, républicain, 2,928 ; Roche, radical, 2,358. — Ballottage.

Auxerre. — MM. Doumer, radical, 6,540 ; Denormandie, républicain modéré, 4,445 ; Richard, républicain, 2,505. — Ballottage.

M^{sr} FREPPEL

M^{sr} Freppel a repris sa place au Parlement, sa santé est rétablie et le vaillant évêque voyant

l'Eglise plus menacée est plein d'une nouvelle ardeur pour la lutte, et nous pouvons ajouter plein d'espoir.

M^{sr} Gouthe-Soulard a reçu son assignation pour comparaître, devant la première chambre de la Cour d'appel, le mardi 24 novembre.

Le *Nouvelliste de Lyon* dit que l'archevêque d'Aix a reçu de nombreuses lettres de sympathie d'hommes politiques, d'anciens magistrats, de prélats, etc., et il relève notamment celle de M. Andrieux, ainsi conçue :

« Louis Andrieux, ancien député, adresse à M^{sr} l'archevêque d'Aix, son éminent compatriote, l'expression de ses respectueuses sympathies. »

On annonce l'arrivée à Aix, pour aujourd'hui lundi, d'une délégation des pèlerins de Marseille, Saint-Chamond et Digne, qui accompagnaient M^{sr} Gouthe-Soulard à Rome.

L'archevêque d'Aix ne publiera ni lettre ni mandement avant l'audience.

Dès que l'assignation a été connue, le clergé d'Aix, tout entier, s'est rendu à l'archevêché, où M^{sr} Gouthe-Soulard venait de recevoir, au milieu de nouvelles et nombreuses félicitations et adhésions, une lettre remarquable du cardinal Foulon et de l'évêque de Clermont.

On est très inquiet au ministère du sort réservé aux poursuites contre M^{sr} Gouthe-Soulard. On comprend, un peu tard, qu'on a fait une sottise. Les juriconsultes, interrogés, n'ont pas laissé ignorer que le procès se présentait dans des conditions déplorables pour le cabinet.

Prétendre que la lettre publiée par tous les journaux n'a pas été rendue publique, c'est par trop outrager le sens commun et avouer qu'ayant peur du jury, le gouvernement a cher-

terrestre, où je retrouve mes souvenirs, mes affections et mes chagrins même d'autrefois.

— Vous reverrez certes les gens que vous avez aimés. Nos affections de famille, nos amitiés sont impérissables.

— Et l'amour ? hasarda-t-il timidement.

Eva rougit, détourna les yeux et reprit d'une voix moins dogmatique, presque câline :

— L'amour est un sujet embarrassant pour les spirites. Ils admettent des couples unis éternellement, mais vous comprenez, monsieur, la difficulté qui s'élève lorsqu'une personne se marie ici-bas plusieurs fois. Beaucoup de nos coreligionnaires soutiennent que nous aurons pour compagne idéale l'âme que nous avons le plus chérie sur la terre, sans s'occuper de savoir si nous étions unis à elle par le mariage.

— Oh ! mademoiselle, s'écria René, combien cette croyance offre de consolation !

Eva eut un sourire peu habituel sur ses lèvres dédaigneuses. Elle reprit d'une voix douce :

— Vous êtes un enthousiaste, monsieur, et un sentimental, cela se voit. Eh ! bien, au risque de vous ôter une illusion, je dois vous dire que l'hypothèse soulève encore des objec-

tions, surtout pour vous autres Français qui ne passez pas pour des modèles de fidélité. Il n'y a pas d'entre vous qui n'ait juré au moins à dix femmes de n'aimer jamais qu'elle, et, ce qui est plus grave, avec une complète sincérité.

René protesta violemment : il connaissait des hommes dont un amour unique avait rempli toute la vie.

— Ils vous l'ont dit ! fit Eva sur un ton de causerie de plus en plus familière.

— Eh ! bien, tenez, moi-même, mademoiselle...

— Vous l'avez dit ? voyons, contez-moi cela.

La jeune fille évidemment intéressée, rapprocha sa chaise de la table, et, les yeux fixés sur le peintre, écouta toute sa confession.

Timide d'abord, puis peu à peu s'abandonnant sans réserve à l'évocation du passé, il goûta pleinement le charme d'apaiser sa mélancolie dans l'aveu. Il peignit Henriette, son minois chiffonné de petite blonde, leurs années d'enfance si vite écoulées sur la plage des Sables-d'Olonne ou sous la charmille, dans le jardin de la grand'mère. Il avoua sa tristesse de retrouver à peine un souvenir brumeux de

ché un biais pour restreindre le débat en police correctionnelle.

LA FRANCE PERDRA-T-ELLE LES CHARTREUX?

Le *Secolo* publie une information de Vienne d'après laquelle un consortium de banquiers viennois aurait offert aux religieux du couvent de la Grande Chartreuse, près de Grenoble, 50 millions de florins pour le monopole exclusif de la fameuse liqueur.

Dans ce cas, les fabriques de Saint-Laurent du Pont et de Voiron seraient transportées à Vadus, capitale de la petite principauté de Liechtenstein.

On assure que la haute aristocratie autrichienne s'intéresserait à l'achat et à la fabrication de cette liqueur.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

Exposition de Saumur

SÉANCE DE LA COMMISSION DE L'EXPOSITION
Du 23 octobre 1891

Extrait du procès-verbal

La séance est ouverte à 3 heures 1/2, dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville de Saumur, sous la présidence de M. Perrault, président du Comice agricole de l'arrondissement de Saumur.

Etaient présents : MM. Perrault, Peton, Pottier, Cartier, Mignon, Vinsonneau, Picherit, Bourguignon, Hubert, Marcheau, Sabatier, Bidault, Haran, Morin, Bouju, Chapin, Bertrand, Boutaud, Doguereau, Piéron, Baligand, Gaudrez, Bouchard, Perreau, Bonneau, Doussain, Coutard, Richard.

Se font excuser : M. le Préfet de Maine-et-Loire, MM. Berger, Sourdeau, A. Girard et Milon.

M. Coutard donne lecture des comptes des Concours et Exposition.

Messieurs,
Notre situation financière s'établit comme suit :

RECETTES.....	70.102 f. 48
DÉPENSES.....	42.467 80

Reste en caisse..... 27.634 f. 68

Notre actif a été formé par la subvention de la Ville s'élevant :

Détail de l'état des recettes

Subvention de la Ville.....	10.000 f. »
Subvention de l'État.....	3.000 »
Subvention du Département..	2.000 »
Adjudication des buffets.....	740 »
Souscriptions.....	8.770 50
Vente des tickets.....	44.575 »

ces années, et de songer que les heures qui ont sonné ne renaitront jamais. Si du moins le spiritisme pouvait lui affirmer que l'âme d'Henriette revoit maintenant sans cesse le silage des choses d'autrefois ! Quelle consolation de penser qu'après l'agonie, on irait recommencer une autre existence avec tous ceux que l'on connut ici-bas, dans une patrie où n'existent ni l'oubli ni la mort ! Il finit par avouer l'importance qu'il attachait à un jeu puéril, aux bagues échangées avec Henriette comme promesse de fiançailles.

— Voyons, fit Eva, tout cela n'est pas sérieux. La doctrine spirite est consolante, mais elle ne peut s'abaisser de pareils enfantillages. Un jour viendra où vous en sourirez vous-même le premier.

René la regarda bien en face :

— Mademoiselle, dit-il, s'il m'était prouvé que ce jour viendra en effet et que l'image de ma cousine sera perdue pour moi sans espoir, eh ! bien, je vous le dis très sincèrement, sans pose, dans une heure je me tuerais.

Eva eut une moue d'ironie et murmura :

— Il faudra bien pourtant que ce jour vienne !

— Pourquoi ?

Cartes permanentes.....	4.000 »
Emplacements.....	2.874 85
Société de Secours aux blessés.	50 »
Intérêts à la Société Générale.	92 43
TOTAL.....	70.102 48

En dehors des souscriptions et des subventions, une grande partie de nos recettes provient de l'affluence des visiteurs.

83,450 personnes sont entrées à l'Exposition avec des tickets à 0 fr. 50 ;

400 avec des cartes permanentes.

Ce résultat dépasse toutes les prévisions.

Notre passif se décompose de la manière suivante :

Détail de l'état des dépenses

Assurances des bâtiments....	406 45
Mémoire Aubin et C ^e , de Paris : tentes de l'industrie, de l'exposition scolaire et des vins, théâtre, décorations et illuminations. Ensemble.....	5.900 »

Mémoire Princivalle, de Saumur : clôtures de l'Exposition ; — baraques.....	4.815 »
---	---------

Mémoire Imbert, charpentier à Saumur : parquets de l'Exposition ; — installation de l'exposition scolaire et des vins ; — portique rue Saint-Nicolas ; — travaux divers.....	4.456 »
--	---------

Mémoire Jouan, peintre à Saumur : décoration du portique et de l'Exposition.....	832 »
--	-------

Mémoire Defays, cimentier à Saumur : rocher et jardin carrière Marengo ; — fontaine du Char-donnet.....	4.068 »
---	---------

Mémoire Roy-Berry, jardinier à Saumur : sablage de l'Exposition ; — plates-bandes pour les expositions viticoles et horticoles.....	3.300 »
---	---------

Mémoire Prudhommeau, à Saumur : travaux de serrurerie.....	248 50
--	--------

Mémoire Gossiaume, à Saumur : service de l'eau et installation.....	263 »
---	-------

Mémoire Freulon, à Saumur : pavage.....	257 »
---	-------

Fabrication du chapelet : location du matériel.....	80 »
---	------

Indemnité à Château pour temps passé avec cinq personnes à l'Exposition.....	450 »
--	-------

Éclairage

Mémoire Sir et C ^e , à Saumur : installation de l'électricité et éclairages pendant l'Exposition (reprise des fils, déduite).....	4.000 »
--	---------

Mémoire Courant, lampiste à Saumur : service des lampes à huile et illuminations.....	884 »
---	-------

Impressions	
Mémoire Picard, pour affiches	745 85
— id., imprimés.....	437 »
— Godet, —.....	429 »
— Roland, —.....	908 70
— Milon, fournitures..	194 60
— Girard, —.....	34 »

Tickets (Hamet).....	373 50
Diplôme de M. Villarmé.....	1.500 »
Etablissement des diplômes (Isambert).....	450 »
Plaquettes pour récompenses	656 65

Note Sabatier, à Saumur : insignes pour les membres de la Commission.....	54 65
---	-------

Médailles à distribuer aux Exposants du Commerce et aux Membres de la Commission d'organisation.....	325 »
--	-------

Médailles pour les musiques..	71 »
Médailles pour les collaborateurs (ouvriers).....	65 30

Service du Contrôle

A Aurioux, chef contrôleur...	150 »
A Marquet, distribution tickets	420 »
A Tessier, id. id.	405 »
Deux compteurs (tickets).....	100 »

Services des Gardiens

Marouillat.....	50 »
Souliman.....	450 »
Cheminant.....	400 »
Guesnon.....	435 »
Touron.....	470 »
Weber.....	175 »
Brault.....	85 »
Lefrileux.....	96 »

Gardiens de supplément pour les jours de fêtes.....	180 50
Gardiens de nuit, pompiers...	367 »

Service des Bureaux

Appointements de Fortier, comptable.....	475 »
Ecritures faites par Isambert..	28 50

Déboursés du Commissaire général : timbres et dépêches.....	336 75
---	--------

Frais des trésoriers (timbres d'acquis, timbres de chèques) :	
M. Coutard.....	46 30
M. Doussain.....	23 40

Fêtes

Indemnité aux Pompiers.....	2.000 »
Indemnité à la Société de Gymnastique.....	300 »
Indemnité à l'Harmonie Saumuroise pour festival.....	300 »
Société Sainte-Cécile d'Angers.	500 »
Sonneurs de trompe de Niort..	350 »

Droits d'auteurs pour musiques.....	401 30
Ballons (trois ascensions).....	650 »
Gaz pour ballons.....	440 »
Feux d'artifice Lardé.....	400 »
Mémoire Grellet : drapeaux....	113 »

Rafraichissements aux musiques pendant la durée de l'Exposition et aux hommes de service :	
Buffets Pallu et Petit.....	362 »
Note Cuiiné, cabaretier (ordre Ardouin).....	45 50
Lunch pour inauguration de l'Exposition et déjeuners pour les Membres du Jury.....	649 »
Invités au banquet.....	557 65
Théâtre et petite tombola (encaissements déduits).	
Compte Girard Achille.....	75 95

Achats de lots pour la Tombola

A Grellet.....	500 »
—.....	500 »
—.....	79 50

Baudry (lots achetés à l'Union des Femmes de France)..... 425 »

Reliquat à verser pour les lots de la Tombola..... 295 50

Distribution des Récompenses

Installation du parquet au Théâtre.....	213 »
Fauteuils (facture Ribault)....	45 »

Dépenses de minime importance détaillées à la caisse.....	14 05
---	-------

Gratifications

Police : agents de ville.....	100 »
Concierger de la Mairie.....	20 »
Concierger de l'École de cavalerie.....	40 »
Tapissiers Aubin.....	40 »
Cavaliers de remonte.....	20 »
Jardinier de M. de la Devansuy.....	50 »

Encaisseur de la Société Générale.....	20 »
Garçon de la Musique municipale.....	40 »

Pour surveillance des travaux de réfection dans le Manège.....	14 40
--	-------

Réparations réclamées par l'École de cavalerie

Facture Dézé : carreaux.....	30 »
Mémoire Mauriceau : maçon.....	127 75
Michoux et Simon, charpentier..	97 »
— sciure de bois.....	186 »

Temps passé par les cavaliers de manège : 428 heures pour remettre les lieux en état..... 249 60

Notes diverses

Note Gondrand, en ville (balaïs).....	40 40
Note Pillet-Bersoullé (location de piano).....	20 »
Note Chevallier - Guinoiseau (bouquets).....	70 »

Note Aurioux, en ville (fournitures diverses).....	21 40
Note Gautier, tapissier (fournitures diverses).....	6 »
Note Beugnard, menuiserie..	39 50
Note Renou, réparation de bancs.....	43 40

Note Vigneron, réparation de compteurs.....	5 »
Note Guesneau fils, vidanges.	68 »
Note Decauville, à Petit-Bourg	23 20

Transports divers par grande vitesse.....	76 90
Note Boileau, en ville (sable)..	43 50
Note Liverani, casquettes des gardiens.....	87 50
Note Baudrier (bouquets).....	6 45
Note de la Régie pour vins dégustés.....	13 30
Perte de 4 fr. 50 sur 22 pièces roumaines et espagnoles de 5 fr.	33 »

Indemnités accordées aux exposants

A Chevet, horticulteur à Saint-Florent : plantes abimées.....	10 »
Hupont, fermier aux Pâturieux : perte sur blés.....	94 »
Meyer, chef de musique : chaises brisées.....	40 »
Peneau-Barbot, à Saint-Clement : plantes abimées.....	80 »
Baudrier, en ville : plantes abimées.....	30 »

TOTAL.....	42.467 f. 80
------------	--------------

— Parce qu'on se guérit d'un amour par un autre. Bah ! vous verrez.

— Non, reprit-il, je suis sûr de moi. Depuis la mort d'Henriette, j'ai pu avoir quelques amourettes sans conséquence, mais de passion véritable, jamais.

— Vous allez peu dans le monde, voilà la raison. Mais la première coquette qui voudra s'en donner la peine vous fera tourner la tête, et alors, adieu votre cousine !

— Je l'en défie bien ! s'écria-t-il.

— Ah ! fit Eva sèchement. Et entre les lèvres, elle ajouta :

— Elle était donc bien épatante, cette petite !

Après une minute de silence, et comme sous le coup d'une pensée brusque, comprenant qu'il avait blessé en elle l'éternelle coquetterie de la femme, il reprit :

— Pardonnez-moi, de grâce, mademoiselle.....

— Vous pardonner quoi ? riposta la jeune fille avec l'éclair d'un regard qui fit baisser les yeux au peintre.

Il balbutia des excuses dénuées de sens qu'Eva interrompit en se levant :

— Onze heures, il faut que je rentre. Bon-

soir, monsieur ; je suis heureuse d'avoir acquis une âme au spiritisme ; mais gardez-vous cependant de prendre tous vos désirs pour des réalités.

Elle lui tendit la main d'un geste bon garçon, tout en l'enveloppant d'un regard où il crut discerner de l'ironie.

(A suivre.)

Théâtre de Saumur
Bureaux : 8 heures. Rideau : 8 h. 1/2
Direction : H. DAVID.
LUNDI 26 Octobre 1891
MADAME LA MARÉCHALE
Pièce nouvelle en 3 actes, de M. Stephen Lemonnier.
ON COMMENCERA PAR :
Un divorce à l'amiable
Comédie en 1 acte.

AVIS
Nous rappelons à nos lecteurs que la Maison COCHET, 20, rue du Portail-Louis, à Saumur, est la seule Maison vendant réellement les Couronnes Funéraires à prix de fabrique. Ne pas acheter sans comparer les prix.

Le chiffre des dépenses représente, à 2,500 francs près, le capital dont nous disposons avant l'ouverture de l'Exposition (40,000 fr., capital de garantie compris).

En ne faisant pas figurer les entrées dans votre budget, vous étiez certains de ne pas avoir de déficit.

Vous aviez, en outre, pris pour règle de ne jamais autoriser de dépense sans avoir la ressource immédiate.

C'est à cette façon d'opérer qu'il faut attribuer la magnifique situation que nous venons de vous exposer.

Pour notre compte, nous ne saurions trop remercier les membres de la Commission d'avoir suivi cette voie, et d'avoir évité tout mécompte à ceux qui ont eu confiance en nous.

Avant de terminer ce long exposé, nous vous prions, Messieurs, de voter des remerciements :

A M. le Directeur de la Société Générale, qui a fait notre service d'encaissements sans exiger de rétribution.

Et à nos vendeurs de tickets de la ville qui en ont placé plus de 22,000 sans demander de commission.

Ce concours grâti nous a fait réaliser une économie considérable.

Enfin, nous vous demandons d'adresser des félicitations au personnel placé directement sous nos ordres.

Contrôleurs, gardiens et agents de police, tous ont fait vaillamment leur devoir et ont concouru à la prospérité de l'œuvre à laquelle nous nous sommes dévoués.

COUTARD, DOUSSAIN.

La Commission générale vote des remerciements à MM. Coutard et Doussain ; à M. Camus, directeur de l'agence de la Société Générale à Saumur ; aux personnes qui ont bien voulu se charger de la vente des tickets en ville.

MM. Coutard et Doussain sont autorisés à conserver une somme de 1,500 fr. pour faire face à l'apurement définitif des comptes.

Une somme de 500 fr. est affectée à l'achat complémentaire des lots de la Tombola.

Des remerciements sont votés à l'adresse de M. Ardouin, architecte de la ville, de M. Richard, secrétaire du Comice agricole, et la Commission décide qu'un objet d'art sera offert à chacun de ces messieurs, en reconnaissance de leurs bons offices.

Une somme de mille francs est attribuée à chacune des Sociétés dont les noms suivent : La Musique Municipale, l'Harmonie Saumuroise, la Société de gymnastique l'Union, pour leur coopération désintéressée aux fêtes de l'Exposition.

Ces différentes sommes prélevées, le bénéfice restant à partager est ainsi réparti :

Moitié au Comice agricole de l'arrondissement de Saumur ;

Moitié aux pauvres et aux institutions charitables de la ville de Saumur.

Sur la proposition de M. Piéron, proposition adoptée, il sera alloué à chacune des Sociétés de secours mutuels — La Saumuroise, — la Société de secours mutuels de Saumur — une somme minima de 500 fr.

Sur la proposition de M. Piéron, proposition adoptée, il sera également prélevé en faveur de l'Hôpital une somme à déterminer ultérieurement.

Une commission est nommée pour procéder à l'emploi et à la distribution de ces sommes.

Elle se compose de MM. Coutard, Vinsonneau, Bourguignon, Sabatier, Mignon, Piéron, Doguereau, Boutaud, Boret, Milon, A. Girard, Hubert, Picherit, Sourdeau, Terrien, Perrault, président du Comice, et Pottler.

Des remerciements sont votés à l'adresse de :

1° MM. Tronillebert, P. Besnard, Briet, Villarmé, Desbois, Grellet (Georges), Touret, Vigneau et Gasnier, pour leur collaboration à l'œuvre de l'Exposition (section des beaux-arts) ;

2° M. Edmond Grellet, Vinsonneau, Coutard, Baligand et Haran, pour leurs bons offices à l'occasion de la tombola ;

3° M. Perreau, secrétaire de la Mairie, qui pendant toute la préparation des Concours et

Exposition s'est toujours tenu à la disposition du public pour lui donner des renseignements, envoyer des programmes, etc. ;

4° MM. Vinsonneau, Bourguignon, Mignon, Sabatier, Sourdeau, A. Girard, Richard, qui pendant toute la période de l'Exposition ont aidé si puissamment M. le Commissaire général ;

5° MM. les présidents de section, Bouju, docteur Peton, de la Devansaye, Haran et Coutard, qui ont su si bien diriger les installations les concernant ;

6° M. le capitaine Hubert et sapeurs-pompiers de la ville de Saumur, pour leur coopération aux fêtes de l'Exposition ;

7° MM. les directeurs des journaux le Courrier de Saumur, l'Echo Saumurois, la Petite Loire, pour le concours absolument désintéressé de leur puissante publicité.

La Commission générale de l'Exposition fixe ensuite le tirage de la Tombola au dimanche 8 novembre, à 2 heures.

Ce tirage aura lieu dans la salle du Théâtre.

Un concert sera donné par la Musique Municipale et l'Harmonie Saumuroise pendant le tirage.

M. le Commissaire général adresse alors aux membres de la Commission les quelques paroles suivantes :

« C'est à mon tour maintenant de vous remercier tous, Messieurs, et je tiens à le dire hautement.

» Je vous suis reconnaissant de la confiance que vous avez bien voulu m'accorder pendant la période de préparation de l'Exposition, et sans laquelle je n'aurais pas pu marcher utilement pour mener à bien l'œuvre commune.

» Grâce à vos encouragements de la première heure, grâce à votre zèle, à votre abnégation, à votre dévouement, nous avons pu tous ensemble arriver aux résultats se traduisant par les bénéfices dont on vous donnait le chiffre tout à l'heure.

» Avant de nous séparer, permettez-moi de vous renouveler encore mes remerciements pour la marque d'estime que vous m'avez donnée, marque d'estime qui, chez moi et chez les miens, restera inoubliable par sa nature et par les souvenirs qui s'y rattachent si intimement. »

La séance est levée à 5 heures 1/2.

Pour extrait,

Le Commissaire général et Vice-Président du Comice,

A. POTTIER.

BARREAU DE SAUMUR

Le tableau des Avocats du barreau de Saumur est ainsi composé, pour l'année judiciaire 1894-1895 :

MM. de la Vèze, Henri.

Richard, Louis.

Boisson, Albert, bâtonnier.

Breton, Eugène.

Renault, Léon.

Mabille du Chêne, Gaëtan, secrétaire.

Stagiaire : M. Chevrier, Jules.

CRUE DE LA LOIRE

Cote de samedi, 1^{re} 25.

Cote de dimanche soir, 1^{re} 45.

Cote de lundi, midi, 2^{me} 05.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Victor Renoux, charpentier en bateaux, de Vierzon ville, avant à Saumur, et Victorine Bourry, mécanicienne, de Vierzon ville (Cher).

Germain-Clément Ragueneau, boulanger, de Saumur, et Alphonsine Cholet, couturière, de Montsoreau.

Ernest Rigolet, marchand ambulant, et Philomène-Joséphine Fraigneau, journalière, tous deux de Saumur.

Henri-Marie Chouannièrre, ferblantier, et Arsène Sève, sans profession, tous deux de Saumur.

Victor Raguin, domestique, de Saumur, et Marie Jeanblanc, sans profession, d'Auxon (Haute-Saône).

Julien-Marie Mégret, garçon limonadier, et Marie-Thérèse-Augustine Chollet, sans profession, tous deux de Saumur.

LA CAVALERIE TERRITORIALE

Une décision présidentielle récente abroge le décret du 8 avril 1884 sur l'organisation de la cavalerie territoriale. Cette mesure était nécessitée par la création des régiments mixtes de cavalerie, à laquelle on travaille depuis quelque temps et dont nous avons fait connaître les raisons.

Dès à présent le Ministre de la guerre sera libre de constituer les régiments mixtes de cavalerie par de simples décisions, qui peuvent être rapidement modifiées au fur et à mesure des besoins du service.

LES INSIGNES DES GRADES

Le ministre de la guerre vient, paraît-il, de former, sous la présidence du général Billot, une commission chargée d'étudier diverses questions relatives à la correspondance des grades entre la hiérarchie des officiers et les hiérarchies spéciales aux diverses catégories d'assimilés. L'affaire, bien que secondaire en elle-même, n'en a pas moins une très réelle importance, mais elle ne sera logiquement résolue qu'à la condition que les principes fondamentaux qui doivent régir l'assimilation et les insignes soient définitivement et solidement établis.

Il devrait être entendu que les galons seront désormais proportionnels au grade lui-même. Ainsi, l'on peut voir maintenant le polytechnicien porter à son képi un large galon d'or, à côté du sous-lieutenant d'artillerie ou du génie qui a un tout petit galon, et à côté de ce même petit galon, sur les manches des vêtements des sous-lieutenants de toutes armes, les larges galons des sous-officiers. On peut se demander, en effet, pour quel motif l'insigne du grade est à la fois plus modeste et moins visible pour les sous-officiers que pour les autres militaires.

Il est non moins indispensable de compléter ou de faire disparaître les broderies qui remplacent les galons de grade au képi ainsi qu'au col et aux manches du dolman. Que l'on conserve le velours, les parements, les cols, les turbans de diverses couleurs et certaines broderies d'or ou d'argent pour distinguer les armes et les services, rien de mieux, mais ces broderies sont à supprimer quand elles peuvent être remplacées par des galons.

Enfin, il faut également exiger que nulle administration civile et nul particulier ne pourront faire usage des marques distinctives de grade admises dans l'armée. Plus d'épaulettes de colonel ou de capitaine aux suisses des églises ; plus de galon de sergent sur les manches des employés des maisons de banque ou de commerce ; plus de galons de sous-lieutenant au képi des lycéens et collégiens.

L'armée et la marine, toutes deux d'un commun accord, doivent dire : « Voici comment nous marquons nos grades, voici comment nous distinguons nos armes et nos services ; il n'est permis à personne d'adopter ces insignes et tout contrevenant sera sévèrement puni. » Cela fait, le troupière qui vient du fond de la province éprouvera moins d'embarras pour rendre les marques extérieures de respect, et ne sera plus exposé à saluer qui n'a pas droit à son salut.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 octobre 1894

Le marché est beaucoup plus calme aujourd'hui. On se montre plus rassuré sur la situation financière en Espagne. Les négociations entre la haute Banque française et la Banque d'Espagne seraient sur le point d'aboutir. La Bourse escompte aussi l'effet attendu du discours de M. Rouvier en réponse aux critiques formulées contre son budget dans la discussion générale. L'ancien 3 0/0 remonte à 95.85, le nouveau à 94.85 et le 4 1/2 à 105.85.

Les fonds étrangers sont en amélioration marquée sur les cours de la veille. L'Extérieur est ferme à 66 1/2. Le 3 0/0 Portugais continue sa marche en avant à 36 15/16. L'Orient Russe est mieux tenu à 68 et le Nouveau Russe à 78 3/8. Le rouble vient de Berlin à 245. La Rente Italienne toujours offerte reste à 89.80.

Les sociétés de crédit ont une allure très ferme répondant à la reprise des valeurs étrangères. La Banque de Paris reste demandée à

747. Le Crédit Foncier est à 1,245, la Société Générale à 483, le Crédit Mobilier à 260.

L'obligation des Immeubles de France cote 386.25.

L'assemblée de la société des Acieries de France, après approbation des comptes, a approuvé la distribution d'un dividende de 69 francs 038, sur lequel il reste à payer au 1^{er} janvier un solde de 44.038 contre remise du coupon n° 9. Le coupon n° 1 des 20^e de parts de fondateurs est fixé à 15.72.

Les Chemins Economiques sont à 408.50.

FAITS DIVERS

TEMPÉRATURES DU SOUS-SOL

M. Henri Becquerel a fait, à la dernière séance de l'Académie des Sciences, une intéressante communication concernant les températures observées sous le sol pendant l'hiver 1890-1891.

On sait que le Muséum d'histoire naturelle possède depuis 1863, pour la mesure des températures souterraines, une installation remarquable des méthodes thermo-électriques imaginées par A.-C. Becquerel.

Les observations sont continuées régulièrement plusieurs fois par jour depuis cette époque.

Les résultats que rapporte M. Becquerel et qui sont pour les agriculteurs d'un haut intérêt, sont relatifs à la couche superficielle du sol depuis 5 centimètres jusqu'à 73 centimètres de profondeur sous deux sols, l'un couvert de cailloux et dénudé, l'autre couvert de gazon.

La terre a gelé jusqu'à plus de 73 centimètres sous le sol dénudé et jusqu'à 30 centimètres sous le sol gazonné.

Pendant le mois de février, toute la couche étudiée a été presque uniformément à 0°, puis le réchauffement s'est manifesté en commençant par la partie inférieure, ce qui montre la propagation de la chaleur centrale vers les couches extérieures. Pendant les autres mois, le thermomètre a présenté des oscillations d'amplitudes et de périodes diverses.

Ces variations se sont retrouvées aux différentes profondeurs, avec les mêmes périodes, mais avec des retards progressifs et des amplitudes rapidement décroissantes.

Une épaisseur convenable de terre protège les racines des plantes contre un coup de froid brusque, mais elle peut ne plus être efficace contre les effets d'un froid prolongé, quoique peu intense, car, alors, l'abaissement de température se propage lentement, mais se fait sentir plus profondément en terre.

Une couche de gazon couvrant le sol produit pendant l'hiver un effet protecteur qui équivaut à une épaisseur d'environ 50 centimètres de terre.

PILULES GICQUEL

PURGATIVES et DÉPURATIVES du SANG

Souveraines contre

Constipation, Bile, Glaires

Embarras d'estomac et d'intestins

Manque d'appétit

Maux de tête, Etourdissements

Congestions, Goutte

Douleurs, Rhumatismes

1^{re} 50 LA BOITE — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Demandez à

L'ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

Le meilleur et le plus économique des éclairages,

L'ORIFLAMME

50 c. le litre, logée en bidon plombé de 5 litres.

HUILE, double épuration, pour lampe Carcel, 0,45 le 1/2.

BOUGIE, première qualité, 0,85 le paquet de 500 grammes.

CHANDELLE perfectionnée, 2 fr. 10 le paquet.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e LECOMPTE, notaire à Brézé.

A VENDRE à l'amiable BELLE ET GRANDE MAISON

Située à SAUMUR, dans un très joli quartier. — Vue magnifique sur la Loire.

Revenu justifié par bail : 3,000 fr.

S'adresser à M^e LECOMPTE, notaire.

A VENDRE

Dans de bonnes conditions

500 FUTS DU PAYS USAGÉS

S'adresser à M. HENRI RUE, distillateur, rue Daillé, Saumur.

Grande Liquidation

MAISON MARTINI

FUMISTE

Rue de Bordeaux, 48, Saumur

Articles de Chauffage

en tous genres et de tous les prix

Tels que: Cuisinières, Poêles de toutes sortes, Calorifères, grands Fourneaux tôle et fonte pour maisons bourgeoises et hôtels. Intérieurs de cheminées de tous les modèles. (750)

A CÉDER

Magasin de Mercerie Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

LA Réglisse Sanguinède GUÉRIT
les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac, et facilite la Digestion.
0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 55, rue S^t-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

MAISON MARTINEAU - DOC

DOC Frère

SUCESSEUR

SAUMUR — 41, Rue d'Orléans, 41 — SAUMUR

FÊTE DE LA TOUSSAINT

A cette occasion, Grande Mise en Vente de Couronnes — Croix — Médillons et Fleurs funéraires en tous genres.

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Ne pas acheter sans comparer les prix

CHANGEMENT DE DOMICILE

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

A l'occasion de la TOUSSAINT

MISE EN VENTE

d'un Choix considérable d'Articles Funéraires

En tous genres

COCHET

Saumur — 20, rue du Portail-Louis — Saumur

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL

Aucune Maison ne vend à aussi BAS PRIX

Magasins de Pianos et de Musique

Maison G. FISCHER, fondée en 1846

PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE Suc^r, Elève de Pleyel, Wolff et C^o

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur AUTORISÉ de l'École de cavalerie

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES & LOCATIONS DE PIANOS

Grand choix de Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS, ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement

Désireuse de maintenir sa réputation consacrée par 45 années d'existence, la Maison garantit la parfaite exécution des travaux qui lui sont confiés, ainsi que la qualité supérieure des fournitures. Rien n'est épargné pour donner satisfaction, sur tous points, à notre clientèle.

Épicerie Parisienne

IMBERT & FILS

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

BOUGIE du Brésil, le paquet 0.85
des Indes, — 0.95
des Salons, — 1.00
à trous, — 1.05

HORS VILLE, remise des droits d'octroi par sortie de CINQ KILOS.

ASSORTIMENT DE BOUCIES DE COULEURS, BOUCIES A RÉCHAUD ET POUR PETITES LANTERNES

HUILE COLZA double épuration, 1/2 kil. 0.45
triple épuration, 1/2 kil. 0.50

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX									
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6			9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	4 3
Château-du-Loir	10 13			12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51
Noyant-Méon	11 20			1 5	3 8	7 40	1 13		5 54
Linières-Bouton	11 29				3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30	8			6 14
Blon	11 54				3 41	8 10			6 24
Vivry	12 2				3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (État)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)		8 31	10 37		4 11	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 47	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 11			4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 41	11 24		2 15	4 57	9 14	2 25	2 59
Thouars		10 17	11 57		2 44	5 51	9 40	2 52	3 28
Niort			3 58		4 30	8 42		4 40	5 20
Saintes					6 24	11 52		6 22	7 53
Bordeaux					9 52	4 18		9	11 13

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS									
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte matin	Omn. matin	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes				7 12		9 9		11 39	5 13
Niort	5 25			9 42		10 51		2 5	5 35
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 15	8 40	10 10	10 46
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1	9	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18			2 51	5 16	9 41		
Chacé-Varrains	10 11	7 27			2 58	5 24	9 50		
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 3	5 29	9 55		
SAUMUR (État)									
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte		3 13	5 42	10 3		
(départ)		7 25	11 25		2 52	5 20			
Nantilly (départ)		7 36	11 36		3 4	5 31			
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 12	5 39		10 50	11 46	
(départ)	7 57	11 54	1 39	3 16	5 43		11 7	11 53	
Vivry	8 11	12 10		3 28	5 57				
Blon	8 20	12 19		3 36	6 6				
Vernantes	8 33	12 33		3 47	6 19				
Linières-Bouton	8 46	12 45		3 58	6 31				
Noyant-Méon	9 4	12 58		2 15	4 10	6 45		11 44	
Montreuil-Bellay	10 22	2 4		2 55	5 22	7 58		12 33	1 12
Thouars	2 47			5 56	9 26	12 4		3 26	4 5
Chartres	5 50			7 30	11 50	2 27		5 10	5 45
Paris									

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON							
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 40	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	5 50	Port-Boulet	8 39	4 56	9 45
Chinon	9 4	1	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS						
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir	
Poitiers	6 5	6 45	12 53			
Moncontour	7 41	10 47	2 42			
Loudun	8 42	1 39	3 56			
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35			
(départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30	
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43	
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56	
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5	
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30	
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12		

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS					
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 1	8 26	11 1	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54
(départ)	7 38		1 26	2 21	9 17
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 40
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17

LIGNE D'ORLÉANS											
NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS											
STATIONS	Direct. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir
Nantes d.	10 47		8 25	8 52	12 7	3 10	3 10	7 35			
Angers d.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20	9 25			
La Ménitrie	2 47	7 10	10 49	12 37	3 12	5 35	6 40	10 1			
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 32				
St-Clément		7 26		12 53	4 7		6 41				
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 41				
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 14	4 20	5 56	6 58	10 24			
(départ)	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 21				
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 39	10 50			
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 16	7 39	10 50			
Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30	11 16			
Tours arr.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 24	9 54	11 48			
Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 55	11 58					

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné,